

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 40%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Autres candidats	9	295	263	114	10
		Bacheliers professionnels toutes séries	12	153	122	73	11
		Bacheliers technologiques toutes séries	9	152	137	91	11

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	151	134	63	6	60 %
			Masculin	144	129	51	4	40 %
			<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>263</b>	<b>114</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	61	51	29	1	9,1 %
			Masculin	92	71	44	10	90,9 %
			<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>122</b>	<b>73</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	64	59	42	6	54,5 %
			Masculin	88	78	49	5	45,5 %
			<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>137</b>	<b>91</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	0	0	0 %
				Sans mention	86	73	18	3	30 %
				AB	106	100	39	3	30 %
				B	63	60	38	2	20 %
				TB	24	23	17	2	20 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>282</b>	<b>259</b>	<b>113</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	9	2	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
		Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	1	0	0		
			B	1	1	1	0		

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	4	0	0	0 %
				Sans mention	44	29	10	1	9,1 %
				AB	56	44	25	4	36,4 %
				B	40	38	31	6	54,5 %
				TB	7	7	7	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>122</b>	<b>73</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>
				Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	0
		Sans mention	53			47	21	3	27,3 %
		AB	73			67	51	7	63,6 %
		B	23			20	17	0	0 %
		TB	2			2	2	1	9,1 %
		<b>Total</b>	<b>152</b>			<b>137</b>	<b>91</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	162	160	81	4	40 %
			En réorientation	71	62	20	4	40 %
			Non scolarisés	50	37	12	2	20 %
			Scolarité étrangère	9	2	1	0	0 %
			Autres	3	2	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>263</b>	<b>114</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	135	116	70	9	81,8 %
			En réorientation	4	2	0	0	0 %
			Non scolarisés	10	3	2	1	9,1 %
			Scolarité étrangère	2	1	1	1	9,1 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>122</b>	<b>73</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	134	127	86	10	90,9 %
			En réorientation	9	6	3	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
			Non scolarisés	7	4	2	1	9,1 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>137</b>	<b>91</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	48	48	28	2
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	38	37	21	3
			Autres doublettes	159	148	58	4
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	118	117	85	10
			Autres doublettes	27	16	4	1
		Baccalauréat Professionnel	Gestion des milieux naturels et de la faune	87	87	67	11



Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres spécialités	54	31	4	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	19,6 %	20,6 %	26,2 %	22,2 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	15,5 %	15,9 %	19,6 %	33,3 %
		Autres doublettes	64,9 %	63,5 %	54,2 %	44,4 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	81,4 %	88 %	95,5 %	90,9 %
		Autres doublettes	18,6 %	12 %	4,5 %	9,1 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Spécialité significative</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Gestion des milieux naturels et de la faune	61,7 %	73,7 %	94,4 %	100 %
		Autres spécialités	38,3 %	26,3 %	5,6 %	0 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	L'ensemble des notes des matières présentes sur les bulletins de 1ère et Terminale sont prises en compte. Pour les élèves titulaire du baccalauréat, les notes obtenues au Baccalauréat se rajoutent également.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence en biologie	Présence dans le parcours récent de cours de biologie-écologie, science de la vie...	Essentiel
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	La motivation sera évaluée au travers du projet professionnel et de formation du candidat	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Bonus	Justifier d'une ou des expériences dans le domaine de la gestion de l'environnement (membre actif LPO, chantier nature bénévole, mission nettoyage,eco-délégués...)	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

### Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

### Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

### Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

#### Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

#### Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

#### Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Un pré-classement est effectué à partir :

- des notes obtenues par l'élève en 1ère et en Terminale (et également à partir des notes obtenues à l'examen pour les candidats déjà titulaire d'un baccalauréat).

- des notes attribués par la commission suite à l'examen des éléments qualitatifs des candidatures (lettre de motivation, projet de formation de l'élève, activités et centre d'intérêt... en suivant une grille d'évaluation critériée.

La commission d'examen des vœux s'est réunie le 21 Mai 2024 à 13h30 pour examiner ce pré-classement et valider le classement général en tenant compte du pré-classement algorithmique et des éventuelles modifications apportées.

La commission de recrutement est composée de la manière suivante : Directeur adjoint, enseignants intervenants dans la filière en question (2-6 enseignants), le secrétaire responsable du service scolarité et la CPE

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.



## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est fortement recommandé de cultiver ses expériences naturalistes ou d'animation et de ne pas "copier intégralement" les modèles de projets de formation type que l'on peut trouver sur internet. Le projet de formation reste personnel. Le recours à un copier coller à un effet contre productif. Il est recommandé aux élèves d'utiliser la possibilité offerte par parcoursup de joindre des documents à leur dossier (attestation,, engagement, compte-rendu de travaux réalisés,..). Ce ne peut être qu'un plus à leur dossier. De même il est conseillé de parler de son expérience personnelle hors stage de formation, plutôt que de mentionner l'intégralité des maitres de stage rencontrés dans sa formation.

**Signature :**

Matthieu PREVOST,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée  
agricole Olivier De Serres